

1/3

DARAMOUSQUE
82230 Monclar de Quercy
France

Téléphone (33)(0)675481804
Catherine Rie

E-mail: info@daramousque.com
Site : www.daramousque.com

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone domicile _____

Téléphone travail _____

Téléphone portable _____ E-mail _____

Propriété (Villa max 6 personnes/Cottage, max 4) _____

Date d'arrivée _____ Date de départ _____

Nom complét de chaque occupant et âge des enfants de moins de 16 ans.

Coût total de la location _____

Arrhes (25%) _____

Solde _____

Le solde est dû (plus un dépôt de garantie de 500 euros pour la villa ou 350 euros pour le cottage) au plus tard 6 semaines avant le début de la période de location de vacances. Si, après un rappel de la part des propriétaires, ce paiement n'est pas reçu, les propriétaires se réservent le droit d'annuler la réservation sans remboursement.

Les chèques sont à adresser à l'ordre de Jean Claude HEIDMANN.

Un prix forfaitaire peut être appliqué pour le surcoût en électricité et bois pendant les mois plus froids.

Comment avez vous eu connaissance de Daramousque? _____

J'accepte/Nous acceptons les conditions générales ci-dessous au nom de tous les membres de notre groupe.

Signature _____ Date _____

Conditions Générales

La Villa et le Cottage (désigné individuellement et collectivement la « Propriété »), situé à Daramousque, 82230 Monclar de Quercy, France, sont offerts en location de vacances par Catherine Rie et Jean-Claude Heidmann (les « Propriétaires ») aux « Locataires ». Pour les effets de ces conditions générales, Locataires comprend tout membre de la famille, amis, invités ou tout autre tiers restant sur la Propriété avec les Locataires ayant signé ce document.

Pour réserver une des Propriété, veuillez compléter et signer le formulaire de réservation et l'envoyer aux Propriétaires accompagné d'un paiement de 25% du montant total de la location (les arrhes). La confirmation de la réservation sera communiquée aux Locataires lorsque les deux seront reçus par les Propriétaires.

Le solde est dû par les Locataires au plus tard 6 semaines avant le début de la période de location de vacances. Si le paiement n'est pas reçu avant la date limite, et ce après qu'un rappel ait été envoyé, les Propriétaires se réservent le droit de considérer ceci comme une annulation de la réservation et aucun remboursement ne sera dû. Toute réservation effectuée à moins de 6 semaines avant le début de la période de location requiert le paiement total de la location au moment de la réservation. Un dépôt de garantie de Euros 500 (la Villa) ou Euros 350 (le Cottage) est nécessaire et est dû au moment du versement du restant du paiement total. Ce dépôt de garantie sera rendu sous 10 jours de la date de la fin de la période de location, moins tous coûts résultants de dommages, dégâts, ou défaut de laisser la Propriété en bon état, ce qui sera communiqué aux Locataires. La responsabilité des Locataires auprès des Propriétaires n'est cependant pas limitée au montant du dépôt de garantie.

La Propriété sera prête à être occupée à partir de 1600 heures au jour d'arrivée, et doit être quittée au plus tard à 0900 heures au jour de départ, sauf accord contraire des Propriétaires.

Les Propriétaires ne sont pas responsables envers les Locataires pour :

- a) Tout incident technique ou interruption des services publics sur la Propriété.
- b) Toute perte, dommage ou désagrément causé ou souffert pour cause de conditions météorologiques, de grèves, d'émeute, de guerre, ou de toute autre évènements ou circonstances hors du contrôle des Propriétaires.
- c) Toute perte, dommage ou désagrément causé ou souffert si la Propriété devient inhabitable avant la date du début de la période de location, auquel cas un remboursement total du prix payé pour la location sera fait par les Propriétaires, n'engagement pas la responsabilité des Locataires.

Les Propriétaires recommandent fortement de prendre une assurance de voyage complète incluant une couverture d'annulation au moment de la réservation. Cette assurance devrait inclure une couverture d'effets personnels et de responsabilité civile, qui ne sont pas incluses dans l'assurance des Propriétaires.

Frais d'annulation : Toute réservation annulée après la réception des arrhes et avant la date limite de paiement du solde restant sera considérée comme une annulation entraînant le non remboursement des arrhes. Toute réservation annulée moins de 6 semaines avant la date de début de la période de location entrainera le non remboursement du montant total de la location. Néanmoins, les propriétaires tenteront de trouver une réservation de substitution à Daramousque et pourront, le cas échéant, offrir un remboursement de tout ou partie des frais d'annulation.

Les Locataires utilisent la Propriété à leurs propres risques. Les Propriétaires ne sont pas responsables de quelconque blessure, perte, dégât ou préjudice subit par les Locataires, à leurs biens, effets personnels ou véhicules, y compris leur contenu.